

Newsletter

REGARDS SUR LA FORMATION & LE DIALOGUE SOCIAL

#2 - Mars 2026

Index Égalité Professionnelle 2026 : les résultats sont publiés

Dans la précédente newsletter, nous vous rappelions l'obligation pour les entreprises d'au moins 50 salariés de calculer et publier leur Index de l'égalité professionnelle avant le 1er mars. A cette date, 83,5 % des entreprises concernées ont publié leur note. La note moyenne reste élevée, à 88,5/100, et 93 % des entreprises obtiennent un score d'au moins 75/100, confirmant une progression globale du dispositif depuis sa mise en place.

[Accéder aux résultats](#)



Mise en application de la directive européenne sur la transparence des salaires

La récente adoption de la directive européenne sur la transparence des salaires introduit de nouvelles obligations juridiques et opérationnelles susceptibles d'impacter significativement les pratiques de rémunération et les processus RH des entreprises. Afin d'anticiper ces évolutions, de réduire les risques juridiques et financiers et de bâtir un plan d'action pragmatique adapté à la filière cosmétique, COSMED organise un webinar d'information et de conseil animé par Me Julie Jourde (Sense Avocats) le 9 avril 2026 de 10h à 11h. Cet échange vise à vous fournir des repères clairs sur le calendrier d'application, les obligations à respecter et les mesures prioritaires à engager pour assurer la conformité et renforcer l'équité salariale au sein de vos organisations.

[Lien d'inscription](#)

WEBINAR

Directive européenne sur la transparence des salaires : impacts et plan d'action

- Comprendre la directive et son calendrier d'application
- Les nouvelles obligations pour les employeurs
- Les impacts RH pour les entreprises de la filière cosmétique
- Comment se mettre en conformité : les actions à lancer dès maintenant

9 avril 2026 .10h à 11h

Animé par notre intervenante



Sense
AVOCATS



Julie Jourde
Avocat



News letter

REGARDS SUR LA FORMATION & LE DIALOGUE SOCIAL

5ème édition du sondage « Jeunes et dialogue social »

Un baromètre 2025 présenté par notre partenaire Réalités du dialogue social / OpinionWay éclaire le rapport des 18–35 ans au travail et au dialogue social. Les jeunes interrogés (526 personnes) sont globalement satisfaits de leurs débuts en entreprise (71 %), mais jugent les relations sociales encore difficiles : « compliquées » (37 %), « distantes » (30 %) ou « conflictuelles » (25 %), malgré une progression par rapport à 2023 (+9 pts). Les syndicats sont perçus comme nécessaires (76 %, +4 pts), mais les jeunes font davantage confiance à la direction, aux managers et aux collègues pour gérer les relations sociales ; les représentants syndicaux restent peu sollicités (9 %). Parallèlement, l'engagement collectif monte : 73 % se disent prêts à s'engager (+3 pts). L'associatif conserve la première place (35 %), tandis que les syndicats (22 %, +6) et les mouvements collectifs (21 %, +3) gagnent en attractivité. Ces résultats invitent entreprises et acteurs sociaux à renouveler leurs pratiques pour mieux engager les jeunes, avec des actions concrètes et de proximité.



[Télécharger la synthèse](#)

News letter

REGARDS SUR LA FORMATION & LE DIALOGUE SOCIAL

Industrie cosmétique : anticipez vos talents pour une production durable et connectée dès mars 2026

Dans un contexte où l'industrie cosmétique accélère sa transformation vers des modèles plus durables, automatisés et connectés, un nouveau cursus émerge pour répondre directement à vos besoins en compétences. Le lycée Vauvenargues, en partenariat avec le campus Arts et Métiers (ENSAM) d'Aix-en-Provence, lance un Bachelor post-BTS dédié à la production industrielle connectée, collaborative et responsable (Industrie 4.0/5.0). Déjà suivi par une première promotion d'étudiants, ce programme forme des profils immédiatement opérationnels sur des enjeux clés pour la filière cosmétique : digitalisation des procédés (IoT, intelligence artificielle, jumeaux numériques) - automatisation et robotique avancée - intégration des exigences environnementales et sociétales - optimisation de lignes de production complexes. Anticipez vos recrutements en intégrant des profils hybrides, à la fois techniques, digitaux et engagés dans la transition durable de l'industrie cosmétique. Cette formation vous intéresse contact :
Frederic.Dupont@ac-aix-marseille.fr



Télécharger la plaquette
d'informations

News letter

REGARDS SUR LA FORMATION & LE DIALOGUE SOCIAL

Aide exceptionnelle à l'embauche d'apprentis : conditions, montants et démarches en 2026

Un décret du 7 mars 2026 instaure une aide exceptionnelle pour les contrats d'apprentissage conclus à compter du 8 mars 2026, dont l'exécution débute avant le 1er janvier 2027. L'aide est versée au titre de la première année du contrat. Son montant varie selon l'effectif de l'entreprise et le niveau du diplôme préparé. Pour les entreprises de moins de 250 salariés, elle peut atteindre 4 500 euros (Bac +2) ou 2 000 euros (Bac +3 à Bac +5). Pour celles d'au moins 250 salariés, elle est comprise entre 750 euros et 2 000 euros selon le niveau du diplôme (du CAP au Bac +5). Dans tous les cas, l'aide est portée à 6 000 euros maximum pour l'embauche d'un apprenti reconnu travailleur handicapé. Les conditions de gestion demeurent identiques au dispositif antérieur : transmission du contrat à l'OPCO dans les six mois, versement mensuel via la DSN, proratisation en cas de contrat court. Les entreprises d'au moins 250 salariés restent soumises à une obligation de quota minimal d'alternants et à une déclaration d'engagement auprès de l'Agence de Services et de Paiement (ASP).

Plus d'info



News letter

REGARDS SUR LA FORMATION & LE DIALOGUE SOCIAL

Formation Cosmed- Gestion des emballages en Europe : le PPWR en bref

Le Packaging and Packaging Waste Regulation (PPWR), applicable en 2026, instaure un cadre européen unique pour réduire l'impact des emballages sur l'ensemble de leur cycle de vie. Harmonisation des règles, objectifs de réemploi (40% en 2030, 70% en 2040), recyclabilité obligatoire d'ici 2030 (seuil 70%), réduction du poids/volume dès 2027 et limites sur le taux de vide et certains plastiques à usage unique. Quelques exemptions existent (biens dangereux, sur-mesure, boîtes carton...). Le PPWR impose une harmonisation progressive centrée sur réduction, réemploi et recyclage – il faut s'y préparer dès maintenant. Afin d'assurer la conformité réglementaire, d'anticiper les échéances et d'harmoniser les pratiques internes Cosmed organise une formation dédiée. Formez dès à présent vos collaborateurs !



[Programme et inscription](#)

News letter

REGARDS SUR LA FORMATION & LE DIALOGUE SOCIAL

L'IA : compétence la plus recherchée en 2026 ?

L'intelligence artificielle s'impose comme la compétence clé du marché du travail. Selon le Global State of the Skills Economy Report de Cornerstone OnDemand, la demande pour les compétences d'IA a bondi de 245 % en un an, reléguant la communication — leader depuis plus de dix ans — à la seconde place. L'IA n'est plus réservée aux seuls experts techniques : elle devient transversale et utile dans la plupart des métiers. Le rapport souligne cependant un point d'alerte : la moitié des compétences demandées restent humaines, et beaucoup d'organisations ne sont pas encore prêtes à investir dans la montée en compétences requise. L'urgence est claire : agir maintenant pour former et attirer les talents qui feront le succès des entreprises de demain.

Et vous, avez-vous intégré des outils d'intelligence artificielle ? Souhaitez-vous mettre en place en place une formation IA pour vos collaborateurs.

OUI

NON

